



**DELIBERATION**

**2018/14**

**ELABORATION DU GUIDE DU ROUTARD  
DU PAYS DE THIERACHE**

L'an deux mille dix-huit le vendredi 30 mars, à 9 heures 30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Thierry VERDAVAINE.

**Conseillers en exercice : 17, Présents : 11, Représentés : 2, Votants : 13**

**Etaient présents :** M. Christian BONIFACE, M. Xavier BOULANDE, M. Mathieu CANON, M. Pierre DIDIER, M. Patrick DUMON, M. Michel LANDERIEUX, M. Jean-Patrice LEJEUNE, M. Jean-François PAGNON, M. Jean-Jacques THOMAS, M. Thierry VERDAVAINE et M. Paul VERON.

**Etaient représentés :** M. Hugues COCHET par Mme Anne-Marie LEVIEL et M. Jean-Pierre PREVOT par M. Bernard BASQUIN.

**Etaient absents excusés :** M. Patrick FEUILLET, Mme Pascale PLOTTET, M. Pierre-Marie TELLIER et M. Thierry THOMAS.

**Le secrétariat a été assuré par :** M. Jean-François PAGNON.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Depuis 2015, la maison d'édition Hachette organise, chaque année, en partenariat avec l'Association Nationale des Pays, un appel à candidature pour éditer des Guides du Routard à l'échelle de Pays. Lancée par Philippe Gloaguen, fondateur du Guide du Routard, ces guides Pays et terroirs de France ont pour objectif de proposer des éditions touristiques sur des bassins terroirs qui collent davantage aux nouvelles tendances de fréquentation touristique. Quatre à cinq territoires en France sont retenus chaque année.

15 Territoires ont déjà réalisé leur Guide du Routard et bénéficient de cet outil de promotion touristique (Pays de Retz, Pays du Charollais Brionnais, Pays du Grand Clermont, Pays de l'Alsace du Nord...). L'impact touristique est fort avec une fréquentation touristique supplémentaire sur le Territoire. Il permet par ailleurs de bénéficier non seulement du réseau de distribution du Guide du routard, mais aussi des partenaires media du Groupe Hachette (Routard.com, BFM, 20 minutes...).

Le 4<sup>ème</sup> « appel à manifestation d'intérêt – Guide du routard – Pays 2019 » a été lancé le 25 Septembre 2017 pour 6 nouveaux Territoires de projets / Pays.

Par délibération du 18 décembre 2017, le Comité syndical a approuvé la candidature du Pays au titre de cet appel à projet. Par décision du 21 décembre 2017, la candidature du Pays de Thiérache a été validée par le comité de sélection composé des éditions Hachette et de l'Association Nationale des Pays.

Les modalités de mise en œuvre du projet sont précisées dans une convention de partenariat à signer entre le Pays de Thiérache et Hachette Livre.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

**APPROUVE** le projet et son plan de financement ;


**VALIDE** le projet de convention avec Hachette Livre, tel qu'annexé à la présente délibération ;

**AUTORISE** le Président à signer ladite convention ainsi que d'éventuels avenants ;

**PRÉCISE** que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce projet sont inscrits au budget 2018, aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture le 11.04.2018  
Et publication le 11.04.2018



Pour extrait conforme,  
Le Président,



Thierry VERDAVAINE

